

République Française

\*\*\*

Alpes de Haute Provence

\*\*\*

Commune de BANON

Séance du lundi 17 décembre 2018

Date de la convocation :  
12/12/2018

*L'an deux mille dix-huit et le dix-sept décembre l'assemblée  
régulièrement convoquée,*

Membres en exercice :  
15

*s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.*

Présents :  
10

**Présents :**

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian  
BOURRELLY, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Paul  
LOMBARD, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :  
11

Secrétaire de séance:  
Michèle MOUTTE

**Excusés :**

Sandra CAMPIONE, Stéphanie GIOVANNONI

**Représentés :**

Monsieur Cyrille PRACHE par Madame Marie-Claude CLAEYS

**Absents :**

Louis BREMOND, Cathie MAZZOLINI

DE 2018 058

**Objet: Enfouissement réseaux Place Charles Vial / SDE 04**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les projets de convention proposés par la société INEO, au profit d'ENEDIS et d'ORANGE.

En effet, dans le cadre des travaux prévus par le SDE 04, la société INEO est chargée de réaliser l'enfouissement des réseaux situés "Place Charles Vial".

En ce qui concerne ENEDIS, il s'agit d'une convention de servitudes pour l'enfouissement du réseau électrique.

En ce qui concerne ORANGE, il s'agit d'une convention amiable de passage pour l'enfouissement du réseau télécom.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE** aux termes des deux conventions.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les deux conventions et tous documents complémentaires éventuels pour mener à bien ce projet d'enfouissement.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

